



**Programme de bourses de recherche en
sciences sociales**

Directives pour les requérants

Pour plus de renseignements :

Courriel : ssr@wada-ama.org

Téléphone : +1 514 904 8847

Télécopie : +1 514 904 8742

Site Internet : www.wada-ama.org

INTRODUCTION

La mission de l'AMA est de promouvoir, coordonner et superviser au niveau international la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes. Dans le cadre de ses objectifs stratégiques, l'AMA a retenu comme priorités tant l'éducation que la recherche. Il est essentiel que les programmes d'éducation et autres initiatives antidopage soient fondés sur des connaissances et des preuves scientifiques. C'est pourquoi un Programme de bourses pour la recherche en sciences sociales a été créé dans le but d'encourager la recherche dans ce domaine, en vue d'obtenir des informations qui favoriseront des stratégies plus efficaces de prévention du dopage.

Dans le contexte de son Programme de bourses pour la recherche en sciences sociales, l'AMA favorise les projets de recherche collaboratifs, les demandes de subvention conjointes (c'est-à-dire lorsque le requérant ne prévoit pas de dépendre uniquement de la subvention qui pourrait être fournie par l'AMA, mais propose d'autres sources de financement), les projets visant des cultures ou des régions spécifiques. Pour être pris en considération, tous les projets doivent remplir les conditions de l'appel d'offres annuel et correspondre à une ou plusieurs des priorités de recherche établies dans l'appel d'offres.

La majeure partie des fonds sera attribuée à des demandes initiées par des chercheurs (Programme de recherche). Toutefois, occasionnellement, un appel à soumissions spécifiques pourrait être émis à la suite d'une annonce de programme particulier (Programme de recherche ciblée). Toutes les informations à propos des deux programmes seront mises en ligne sur le site Internet de l'AMA.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

L'AMA peut attribuer une subvention de recherche à tous types d'institutions (universités, collèges, petites entreprises, organismes à but lucratif ou sans but lucratif, etc.). Bien que ce soit le chercheur principal (CP) qui remplisse la demande de subvention et qui demeure responsable de diriger la recherche, l'institution de recherche à laquelle le chercheur principal est affilié est tenue de signer un accord contractuel avec l'AMA.

Les subventions seront allouées à des projets ponctuels qui devront être réalisés uniquement par les chercheurs et leurs associés ou sous-traitants nommés dans la demande de subvention. Les projets doivent indiquer une date de réalisation dans un *délai maximum de trois ans*. Les propositions de recherche demandant plus de trois ans (telles que les études longitudinales) ne peuvent être financées que si le projet est fractionné en phases, avec un renouvellement de la demande de subvention séparé pour chaque phase du programme. Même si la première phase d'un tel projet reçoit une subvention, le financement des phases ultérieures n'est pas garanti. Chaque phase sera considérée en fonction de ses propres avantages et entrera en compétition avec les autres demandes de l'année.

TYPES DE PROJETS ADMISSIBLES

Les types de projets suivants peuvent être pris en considération :

- Nouveaux projets ou phases ultérieures de projets ayant déjà reçu un financement;
- Projet en cours ou financé par une autre source de financement que l'AMA pour des

travaux de recherche supplémentaires sur une question précise, non prévus dans le projet d'origine et qui ne peuvent être financés à partir des ressources actuelles du projet.

- Projet de recherche exploratoire, dont le résultat pourra fournir aux chercheurs la base d'une demande de bourse plus importante auprès d'autres sources de financement.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE FINANCEMENT

1. Les requérants ne peuvent soumettre un budget que pour couvrir les coûts directs. Ils doivent indiquer les besoins réels du projet proposé et se limiter aux dépenses admissibles telles que précisées à la section *Budget détaillé* du présent document.
2. Les projets déjà financés par d'autres programmes de recherche (qu'ils soient de l'AMA ou non) ne peuvent présenter les dépenses déjà soumises dans le cadre de ces autres programmes.
3. Les projets recevant déjà un financement d'une autre institution que l'AMA se verront accorder une attention favorable.
4. Les projets de collaboration se verront accorder une attention favorable.
5. À titre d'information, le budget moyen alloué par le passé à chaque projet de recherche en sciences sociales est le suivant :

Projet d'un an : ~20 000 USD

Projet de deux ans : ~30 000 USD

Projet de trois ans : ~65 000 USD

Au cours des dernières années, l'AMA a financé des projets proposant un budget plus élevé, et elle continuera d'examiner de tels projets (dans le respect des limites établies dans la section *Budget détaillé*) présentant un intérêt significatif pour la lutte contre le dopage.

MOTIFS DE REFUS COURANTS DES DEMANDES

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles une demande peut être refusée, notamment le fait qu'il s'agit d'un concours pour l'obtention de fonds et que, par conséquent, des demandes sont privilégiées tandis que d'autres, bien que solides sur le plan technique, ne concordent simplement pas avec les priorités de l'AMA à un moment donné. Toutefois, les points suivants ont été dégagés comme facteurs courants d'échec des requérants :

- Conception de nouveaux outils de sondage sans une analyse/critique complète des outils actuels. Les requérants doivent envisager l'utilisation du *Guide de recherche pour les OAD* de l'AMA avant de proposer la création de nouveaux outils.
- Cadres conceptuels/théoriques inappropriés pour l'étude proposée, ou absents.
- Application de méthodologies incohérentes avec la question/les objectifs de recherche.
- Utilisation de méthodes d'échantillonnage insuffisantes pour répondre de manière fiable à la question de recherche.
- Absence de preuves pour le projet proposé, avec peu ou pas de vérification préalable des hypothèses ou d'essai pilote des méthodes proposées.

SUJETS PRÉSENTANT UN INTÉRÊT PARTICULIER POUR L'AMA

L'AMA accepte toutes les demandes dans le cadre de son appel de candidatures ouvert. Un sujet en particulier a été jugé prioritaire et les projets liés à ce sujet peuvent faire l'objet de demandes directes dans le cadre du programme de bourses de l'AMA :

- Mesurer l'efficacité des interventions et des stratégies antidopage existantes pour les sportifs et le personnel d'encadrement.

Pour orienter le choix des sujets de recherche, vous pouvez consulter ci-après une liste de sujets ayant été demandés par le passé ou ayant été désignés comme des sujets d'intérêt par le Comité Éducation de l'AMA :

- Participation des sportifs aux programmes d'éducation, ce qui comprend des consultations sur les messages qui sont pertinents pour eux et la réalisation d'interventions.
- Dopage par inadvertance.
- Utilisation de compléments et incidence sur le comportement caractéristique du dopage.
- Comprendre l'expérience et le rôle du personnel d'encadrement des sportifs dans la promotion du sport propre et la prévention du dopage.
- Comprendre le point de vue des sportifs et des partenaires sur la légitimité des règles antidopage et le système antidopage dans son ensemble.
- Établir une base de données factuelles pour éclairer la politique de dénonciation de l'AMA.
- Comment l'apprentissage par scénarios peut-il améliorer la mise en œuvre de l'éducation fondée sur les valeurs dans la lutte contre le dopage?
- En quoi la mondialisation, la médicalisation, la commercialisation et l'évolution du sport influencent-elles le dopage et la lutte contre le dopage?
- Portes d'entrée du dopage, notamment l'utilisation de compléments, les effets de la technologie et la perception générale de la culture du dopage.
- Effets dissuasifs de la conservation des échantillons et de leur réanalyse.
- Méthodes les plus efficaces pour informer les sportifs sur les compléments, notamment le meilleur moyen de communiquer les messages.
- Rôle de l'entourage dans l'utilisation de compléments.
- Rôle et fonction potentielle des médias sociaux quant à la communication efficace de l'information.
- Rôle des sponsors dans le processus antidopage, leur perception du dopage et les responsabilités qu'ils estiment assumer pour protéger le sport propre.
- Examen de la lutte contre le dopage comme enjeu d'intégrité.

PROMOTION DES CHERCHEURS JUNIORS

L'AMA examinera d'un œil favorable les projets visant à promouvoir des chercheurs en début de carrière ou ayant une expérience limitée dans le domaine de la lutte contre le dopage. Il pourrait s'agir, par exemple, d'un nouveau chercheur principal travaillant avec un chercheur plus établi comme co-chercheur. Le niveau de formation du chercheur principal devrait tout de même être au moins l'équivalent d'un doctorat.

DURÉE DES PROJETS ET VERSEMENT DES ACOMPTES

Les requérants peuvent soumettre un projet d'une durée maximale de trois ans.

Pour les projets ne dépassant pas un an, 80 % des fonds sont payés dans les 30 jours suivant la signature de l'accord contractuel. Les 20 % restant seront payés dans les 30 jours suivant la réception du rapport final par l'AMA.

Pour les projets s'échelonnant sur plus d'un (1) an, les propositions doivent mentionner quels fonds sont alloués chaque année calendaire de la durée du projet. Chaque année, les fonds seront payés selon la procédure décrite ci-dessus. Le versement du financement pour les années suivantes est conditionné par la soumission, au terme de chaque année calendaire, d'un rapport intérimaire satisfaisant.

NOUVELLE SOUMISSION D'UNE DEMANDE PRÉALABLEMENT REFUSÉE

- Une demande de subvention refusée peut être révisée et soumise à nouveau un maximum de deux années consécutives, à la condition toutefois qu'elle demeure conforme aux priorités de recherche identifiées dans l'appel à candidatures pour l'année concernée. Si la demande est rejetée une deuxième année, elle ne peut pas être présentée de nouveau à moins que l'AMA ait été d'abord consultée et qu'elle ait donné son approbation.

PROCESSUS DE DEMANDE

FORMULAIRE DE DEMANDE

Renseignements généraux sur le projet

Catégorie du projet : Veuillez indiquer quelle catégorie décrit le mieux les objectifs de votre projet.

Titre du projet : Le titre ne doit pas dépasser vingt mots et doit être compréhensible pour les personnes qui ne sont pas des spécialistes du champ d'expertise du CP. Le titre doit révéler le but et le cadre conceptuel du projet. Un exemple de bon titre est : « Effets d'un programme d'éducation pour les entraîneurs sur les attitudes envers le dopage par les sportifs masculins de haut niveau ». Un exemple de mauvais titre est : « Raisons pour lesquelles les sportifs consomment des produits dopants » ou « Approche holistique de l'étude de l'influence des transitions de carrière sur les comportements de consommation des produits dopants des sportifs ».

Durée du projet : Indiquez la date estimée du début et de la fin du projet dans son intégralité.

Veuillez noter qu'un rapport final devra être soumis à l'AMA dans un délai maximum de deux mois suivant la date de la fin du projet indiquée sur le formulaire de demande.

Montant demandé à l'AMA pour chaque année : Pour des impératifs de planification et de budget, l'AMA a besoin de savoir comment sera alloué le financement pour chaque année calendaire du projet.

Résumé du projet : Le résumé du projet ne doit pas dépasser 500 mots. Il doit permettre au lecteur d'obtenir en un coup d'œil une compréhension claire des objectifs de la demande et de la manière dont ces objectifs seront atteints. Il ne doit contenir aucune information confidentielle et être rédigé en langage courant. **(500 mots maximum)**

Renseignements généraux sur les chercheurs

Nom et titre du requérant (chercheur principal) : Bien que plusieurs chercheurs puissent prendre part au projet, cette section est réservée à l'identification d'un seul chercheur, celui qui dépose la demande de financement au nom de l'équipe de recherche. Ce chercheur principal (CP) sera la personne avec qui l'AMA communiquera pour toutes questions relatives au projet en question. De plus, si le projet obtient le financement de l'AMA, l'institution d'affiliation du chercheur principal devra être signataire de l'accord contractuel avec l'AMA. Il est attendu du CP nommé qu'il joue un rôle directeur au sein de l'équipe de recherche.

Coordonnées : Indiquez l'institution d'affiliation du CP, ses coordonnées permettant de communiquer directement avec elle ou lui, incluant son adresse postale, son courriel, son téléphone professionnel (avec l'indicatif du pays/de la ville), ainsi que le fax.

Contact administratif : Indiquez l'adresse postale complète où doivent être expédiées toutes les communications administratives concernant le projet. Si l'adresse est un numéro de boîte ou de sac postal, veuillez également indiquer un numéro de bâtiment et un nom de rue, où les livraisons par messagerie peuvent être acheminées.

Autres chercheurs : Veuillez nommer les autres chercheurs participant à ce projet et ne préciser pour chacun d'eux que leurs titres et affiliations. D'autres précisions sur les chercheurs devront être fournies parmi les pièces jointes obligatoires (décrites ci-dessous).

Renseignements spécifiques sur le projet

Problématique et questions de recherche : Veuillez décrire brièvement la situation ou le problème qu'abordera le projet. À quelles questions les résultats de la recherche devraient-ils permettre de répondre? Comment ces réponses permettront-elles d'atteindre les objectifs de recherche, de résoudre la problématique ou contribuer à la base de connaissances?

Littérature de base et études préliminaires : Donnez une vue d'ensemble critique et concise de la littérature pertinente sur votre sujet de recherche. Ajoutez les informations disponibles sur les avancées internationales récentes dans le secteur de la recherche et le rapport entre le projet proposé et les travaux dans ce domaine en général. Le cas échéant, indiquez le résultat des études préliminaires réalisées par les chercheurs participant au projet, et qui ont un rapport avec la planification du projet de recherche. Il est particulièrement important que votre revue de littérature soit principalement constituée de références primaires, qui sont des recherches originales publiées, plutôt que de références secondaires (livres, chapitres de livres, présentations, conférences...). Si une théorie ou un modèle est en train d'être validé, décrivez brièvement la théorie ou le modèle et les résultats de la recherche pertinente qui teste ce modèle ou cette théorie. Rappelez-vous que la revue de littérature justifie le besoin pour l'étude que vous proposez et indique comment votre étude contribue à la connaissance déjà disponible du corpus antidopage. **(1 500 mots maximum)**

Hypothèses : Mentionnez les hypothèses spécifiques si elles sont pertinentes pour votre plan de recherche. Celles-ci devraient être fondées sur la revue de littérature et être pertinentes pour

vos objectifs globaux et vos questions de recherche spécifiques. Lorsque possible, énoncez des hypothèses directives.

Plan de recherche et méthodes : Comment votre plan de recherche va-t-il permettre de tester vos hypothèses? Présentez votre cadre conceptuel. Pour les recherches quantitatives et qualitatives, fournissez les détails des populations qui vont être échantillonnées, la taille des échantillons et les méthodes de recrutement. Merci d'inclure les critères d'inclusion et d'exclusion pour l'échantillon. Pour les recherches quantitatives, merci d'inclure une estimation de la pertinence de la taille d'échantillon en tenant compte de la nécessaire signification des tests appliqués. Si vous travaillez avec des organisations partenaires pour accéder à l'échantillon, merci d'inclure des lettres de ces organisations confirmant de tels accès. La où des inventaires préétablis sont utilisés (échelles d'attitudes, tests de personnalité, etc.), merci de fournir des preuves de leur validité et fiabilité. Incluez les détails des études pilotes si pertinents. Vous pouvez fournir de la documentation de soutien, telle que questionnaires et protocoles d'entretien dans la section pièces à joindre. **(1 500 mots maximum)**

Importance pour la prévention du dopage et contribution au développement de programmes d'éducation et de prévention : Veuillez indiquer comment ce projet sera applicable à la lutte contre le dopage, et plus particulièrement quels seront les effets potentiels des conclusions sur les stratégies de prévention du dopage et sur les programmes d'éducation antidopage. Si les résultats peuvent avoir un effet spécifique dans un cadre précis (sport, pays ou région, etc.), précisez également l'importance de cet impact dans ce contexte.

Budget détaillé par année

Fournissez une description détaillée des dépenses pour chaque catégorie et pour chaque année de l'étude. Veuillez fournir des justifications pour chaque dépense. Veuillez inclure dans les pièces jointes les documents tels que les devis de services de consultants ou les futures dépenses.

Services d'assistants de recherche : Cette rubrique du budget permet d'offrir une rémunération à un étudiant diplômé, lui permettant ainsi d'acquérir une expérience de recherche importante. Les informations suivantes doivent accompagner le budget détaillé : la description détaillée du poste et des fonctions de l'assistant de recherche, le niveau académique de l'assistant (c.-à-d. maîtrise, doctorat ou post-doctorat), la période d'emploi et le salaire.

Services de contractuels ou de consultants : Lorsque le projet fait appel à des services de contractuels ou de consultants privés et professionnels, les devis d'au moins deux fournisseurs doivent accompagner la demande. La demande devra préciser la nature et la portée de l'expertise requise, et en justifier le besoin. Le cas échéant, on précisera pourquoi les membres de l'équipe de recherche ne peuvent procurer eux-mêmes l'expertise nécessaire.

Équipement et fournitures : Précisez le matériel à acheter ou les services à obtenir, tels que les frais de sondage ou de travaux sur le terrain, et les frais d'impression et d'expédition. Veuillez noter que l'AMA ne financera pas l'achat d'ordinateurs ou d'autres équipements de bureau.

Frais de déplacement : Il faudra fournir le détail des frais de déplacement prévus et les justifier. Seules sont autorisées les dépenses occasionnées par les déplacements des sujets de recherche ou des chercheurs qui sont nécessaires pour permettre la collecte de données.

Renseignements supplémentaires

Plan de diffusion des résultats : Fournissez toute information disponible sur vos intentions concernant la diffusion des résultats au sein des communautés scientifique et antidopage, par

voie de publication internationale et par toute autre voie pertinente, afin que ces résultats atteignent leurs utilisateurs éventuels.

Pertinence du projet pour votre institution ou programme antidopage : Veuillez préciser comment ce projet cadre avec les objectifs stratégiques de votre département/université/société/programme national antidopage.

Évaluation éthique de la recherche : Conformément à la politique d'éthique de la recherche de l'AMA, tous les projets de recherche portant sur des sujets humains devront être soumis à une évaluation éthique de la recherche par un comité d'évaluation éthique approprié. Il relève de la responsabilité du chercheur principal d'obtenir une approbation éthique. Cette section du formulaire de demande a pour seul objet de préciser le statut de votre projet quant à l'obtention de cette approbation.

Précautions prises à l'égard de l'éthique de recherche : Veuillez fournir un bref énoncé des problèmes éthiques soulevés par votre projet de recherche et expliquez comment chacun d'eux sera traité. Relevez clairement toutes les implications éthiques, de sécurité ou réglementaires du projet proposé et les précautions qui seront prises pour les gérer. Les pièces jointes obligatoires (décrites ci-dessous) devront comprendre des précisions supplémentaires à ces égards et la documentation de soutien s'y rapportant.

Autres sources de financement et conflits d'intérêts potentiels : Si un (ou plusieurs) chercheur(s) a (ont) soumis ou est (sont) sur le point de soumettre le même projet ou une demande semblable à tout autre programme de financement, veuillez indiquer le nom, l'année de soumission et le montant demandé relativement à un tel programme. Veuillez également exposer tout conflit d'intérêts potentiel que vous pouvez prévoir concernant ce projet.

Pièces jointes

Renseignements sur le chercheur principal et les principaux collaborateurs : Il est très utile de fournir le *curriculum vitae* du chercheur principal, ainsi qu'une liste de ses publications récentes en rapport avec le thème de la recherche. Les mêmes documents sont requis pour les principaux collaborateurs.

Renseignements sur l'institution d'origine et les ressources disponibles : Donnez une description générale de l'institution d'affiliation du chercheur principal et de ses installations de recherche. Expliquez brièvement quelles ressources de cette institution seront à la disposition de l'équipe de recherche durant le projet proposé. Si le projet est le fruit d'une collaboration entre deux institutions ou plus, cette information doit être fournie pour chacune des institutions impliquées.

Lettres confirmant la coopération des organisations partenaires : Si votre projet demande la coopération d'organisations partenaires, veuillez inclure la preuve que ces organisations ont été contactées et ont accepté de coopérer.

Documents d'évaluation éthique : Avant de recevoir des fonds du Programme de bourses pour la recherche en sciences sociales, tous les projets portant sur des sujets humains doivent être soumis à une évaluation éthique conformément à la *Politique d'éthique de la recherche* publiée sur le site Internet de l'AMA. Une vérification éthique aura lieu au cours de la phase d'évaluation des demandes, et une évaluation éthique complète sera réalisée pour les projets traitant de questions particulièrement délicates.

À tout le moins, les renseignements suivants devront être fournis :

- Une description du processus de recrutement, des mesures incitatives et des conditions de

participation pour les sujets de la recherche, comprenant l'assurance d'une participation volontaire;

- Une description des précautions mises en place pour assurer la confidentialité et l'anonymat des réponses individuelles des participants;
- Une copie des formulaires de consentement éclairé destinés aux participants et des documents d'information à leur intention et, si les participants n'ont pas atteint l'âge de majorité, une description du processus suivi pour obtenir le consentement parental;
- Une copie de la soumission de l'équipe de recherche auprès du comité d'éthique local et une copie de l'approbation émise par ce comité. Si le chercheur est en attente de l'approbation au moment de la soumission de la demande de subvention, une preuve de cette approbation devra être soumise à l'AMA dès que le chercheur l'aura obtenue.

Documents supplémentaires : Outre la documentation requise énoncée dans le formulaire de demande, le requérant peut ajouter en annexe à sa demande des questionnaires, sondages et modèles de formulaire préimprimés, à condition toutefois que cette annexe – dans son ensemble – ne totalise pas plus de trente (30) pages.

DÉLAIS ET AUTRES LIMITES

Les délais de soumission imposés sont fermes et seront strictement appliqués. Afin d'être admissibles, les demandes doivent être reçues au siège de l'AMA à Montréal avant le jour ou le jour même de la date limite précisée dans l'appel à soumissions. Aucune circonstance atténuante ne sera prise en considération.

Toute longueur limite des textes ou tout nombre maximum de pages précisé doivent être strictement respectés. Toutes les pages ou les portions de texte qui dépassent les limites imposées seront retirées de la soumission avant que celle-ci ne soit envoyée aux évaluateurs externes.

FORMAT DE SOUMISSION

Langue de la soumission

Toute demande, ainsi que toute documentation de soutien à la demande, devra être fournie à l'AMA en français ou en anglais.

Format de soumission

Les demandes complètes, accompagnées de la documentation requise et de toutes leurs annexes, doivent être déposées via la plateforme [Bourses de l'AMA \(https://grants.wada-ama.org/education/home?!=fr\)](https://grants.wada-ama.org/education/home?!=fr).

FINANCEMENT ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Toute subvention est conditionnelle à ce que le requérant accepte les termes du Programme de bourses pour la recherche en sciences sociales. Les requérants dont les projets ont été sélectionnés devront conclure avec l'AMA un contrat, dont le signataire devra être une personne autorisée de l'institution d'affiliation du chercheur principal. Une fois le contrat signé par toutes les parties concernées, 80 % des fonds pour le projet ou, le cas échéant, pour la première année du projet, seront versés à l'institution d'affiliation du chercheur principal, conformément aux

informations fournies à la section « Montant demandé à l'AMA pour chaque année » du formulaire de demande. Pour recevoir tout paiement de subvention subséquent, le chercheur principal devra préparer et signer un rapport final ou, le cas échéant, un rapport intérimaire, comprenant un rapport financier complet ou, le cas échéant, un rapport financier intérimaire. Pour les projets de plus d'un an, les rapports intérimaires devront être soumis avant la fin de l'année calendaire et approuvés par l'AMA pour que les dates limites de paiement affichées sur le site Internet de l'AMA soient respectées.